



Assemblée générale spéciale et assemblée générale annuelle

Procès-verbal

Vendredi 18 novembre 2022

Présentation en présentielle et virtuelle, via plateforme Zoom

Membres présents :

Anne Giroux – Collège de Rosemont
Amanda Stevens - UQAM
Annick Minville – Cégep de Limoilou
Ashley Adam - McGill
Anne Giroux – Collège de Rosemont
Laurie Bergeron - UQAM
Chantal de Beaumont- collège Lionel -Groulx
Chantal Dubuc – Cégep Lévis
Chantal Noël – Université de Montréal
Diane Thériault – Cégep de Rimouski
Elizabeth Perez – Université de Montréal
Éric Lemay – Collège de Maisonneuve
Francis Brousseau – Université Laval
Guillaume Lemieux - HEC Montréal
Guy Epassy – HEC Montréal
Hassan Tounkara - UQAM
Hélène Pelletier – Université Laval
Isabelle Dalceggio – Université de Montréal
Isabelle Rousseau – Université de Sherbrooke
Jamie McDonell - Université McGill
Joanne Diwan – HEC Montréal
Joannie Boudreau – Université Laval
Joëlle Leblanc – Cégep de Drummondville
Lily Houde – Cégep de Chicoutimi
Luiza Tudor – Université Concordia
Marie-France Matte – Cégep de l'Outaouais
Marie-Hélène Bédard – Cégep de Jonquière
Marika Langlois - Cégep Beauce-Appalaches

Nancy Gauvin - Cégep St-Hyacinthe
Nancy Tétreault - Cégep de Granby
Pascale Desrochers – Université Laval
Patricia Arnold – Cégep Sorel-Tracy
Patricia Madore – Cégep Limoilou
Petra Cellia Marcu – Polytechnique Montréal
Suzanne Méthé – Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Thérèse Côté – Université de Sherbrooke
Vittoria Catania- McGill
Viviane Martel – Cégep Édouard Montpetit
Wilner Élie – Cégep Marie-Victorin
Yan Martel – Université du Québec à Trois-Rivières
Yong Yang - ETS
Yvonne Dudley – Cégep Dawson

8h30 à 9h00 : Accueil des membres

Accueil des membres et les membres à distance se connectent via ZOOM

9h00 à 9h05 : Ouverture de l'assemblée générale spéciale et vérification du quorum

Yan Martel ouvre l'assemblée générale spéciale en souhaitant la bienvenue aux membres. Validation du quorum effectuée par Chantal Noël, au moins 25% des établissements sont présents.

9h05 à 9h15 : Modifications aux statuts de la constitution de l'AQRAFE

Le comité exécutif propose aux membres d'ajouter un poste au sein de l'exécutif pour élargir du côté des bourses, la philanthropie, le soutien financier et l'accessibilité financière. La personne proposerait des activités susceptibles d'attirer d'autres membres au sein de l'AQRAFE.

Yan présente le poste de vice-président bourses et accessibilité financière. Ses tâches et responsabilités seront les suivantes :

- Favoriser le réseautage, le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les membres en matière de bourses collégiales et universitaires ainsi que les différents programmes de soutien financier à la population étudiante
- Assurer une veille des nouvelles tendances, façons de faire et initiatives favorisant l'accessibilité financière aux études afin d'en informer le comité exécutif

Les membres sont d'accord avec la proposition.

Les membres ne demandent pas le vote officiel.

Francis Brousseau de l'Université Laval propose, Marie-France Matte du Cégep de l'Outaouais seconde l'ajout de ce poste.

Elizabeth Perez propose la levée de l'assemblée générale spéciale et Suzanne Méthé seconde.

9 h15 : Ouverture de l'assemblée générale annuelle et vérification du quorum

Chantal Noël reconfirme que le quorum est validé, au moins 25% des établissements sont présents.

9h20 à 9h25 : Mot de bienvenue du président

Yan Martel est heureux de retrouver les membres et les remercie d'être présent et de répondre aux invitations lancées par le comité exécutif. Il invite les membres à proposer leurs idées à l'exécutif en tout temps.

9h25 à 9h30 : Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du 18 novembre 2021

Yan mentionne un point en suivi suite à la présentation du procès-verbal aux membres. Le sondage aux établissements collégiaux concernant les CRS et la contrainte d'offres de cours n'a pas été envoyé durant l'année.

Changement du PV de l'an dernier, Elizabeth Perez mentionne les correctifs à apporter dans l'épellation de son nom.

Marie-Hélène Bédard du Cégep de Jonquière propose et Patricia Arnold du Cégep de Sorel-Tracy seconde l'adoption du PV du 18 novembre 2021.

9h30 à 10h00 : Informations du comité exécutif

Yan Martel explique les points qui seront abordés :

- Augmentation de la cotisation annuelle de l'association de 25\$
- Travaux informatiques sur le site Internet de l'association, section des membres

Yan mentionne que l'exécutif souhaite offrir des activités de qualité aux membres. Une autre activité organiser au printemps serait proposée et étant donné la reprise des activités en présentiel, les coûts pour couvrir les dépenses augmenteront. Nous voulons nous assurer d'avoir le budget nécessaire.

Yan demande le vote pour l'augmentation de la cotisation annuelle de l'association d'un montant de 25\$.

Aucune demande de vote des membres.

Yvonne Dudley du Cégep Dawson propose, Wilner Élie du Cégep Marie-Victorin seconde l'augmentation de la cotisation annuelle de 25\$.

Concernant les travaux informatiques, Yan confirme qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, mais il va bon train. Il explique aux membres qu'une bibliothèque sera disponible sur la section interne du site internet de l'AQRAFE. Les documents de l'association seront classés selon 3 libellés :

- Bonnes pratiques et partage d'expertise
- Documents associatifs
- Littérature financière

Le tout sera modulable et plus simple d'utilisation. Yan a travaillé en collaboration avec madame Claudia Leblond.

Elizabeth Perez demande si ces documents seront accessibles au public. Yan indique que seul les membres y auront accès via la section membres. Yan fera parvenir une procédure pour l'accès aux membres.

Suzanne Méthé demande si un réseau de communication pourrait être créé pour les membres. Les réseaux de communication actuel sont plutôt « lourds » à gérer.

Yan est ouvert à l'idée, mais il faudra garder le tout bien simple et il faudra également la volonté des membres.

Nancy Gauvin mentionne que Teams propose des sous-catégories pour faciliter les communications. Elizabeth mentionne qu'au CASFAA, ils utilisent un forum. Par contre, les communications atterrissent dans les courriels.

Il faudra bien définir ce qui peut transiger sur cette plateforme.

Puisqu'il y a une volonté des membres, l'exécutif accepte le mandat.

Ajout de varia, Francis Brousseau souhaite discuter du poste de président sortant dans l'exécutif. Lily Houde propose une discussion sur le membership.

10h00 à 10h45 : Informations des différents comités

Yan rappelle qu'il y a eu des changements au sein de la direction de l'AFE et par conséquent, aucun avancement du côté des différents comités. Marie-France Matte demande d'expliquer le rôle des différents comités.

❖ Comité conjoint

L'objectif de ce comité est de discuter des grands enjeux, des lois et règlements et décisions de l'AFE pour l'ensemble des institutions.

Aucune rencontre n'est prévue pour l'instant. Yan communiquera avec madame Grétas sur la nécessité de la relancer pour la reprise des travaux où si elle préfère communiquer avec le comité lorsqu'elle aura des disponibilités.

Un des sujets maintes fois discuté sera la reconnaissance du statut DFM.

Suzanne Méthé propose la problématique du retour aux études versus le revenu protégé et la considération des revenus passés.

Suzanne Méthé se questionne sur la composition de ce comité. Yan mentionne que c'est le ministère qui prend l'ensemble des décisions sur la composition de ce comité. Il a donc un certain malaise à intervenir sur ce point.

Viviane Martel propose la problématique liée au formulaire 1071 – situation familiale particulière. Un étudiant qui veut quitter le milieu familial, mais qui n'est pas accepté par le ministère puisqu'il n'a pas encore quitté au moment où le formulaire est dûment rempli.

Yong Yang propose la problématique du réputé temps plein 20h semaine versus 6 crédits dans la loi. Certains étudiants peuvent prouver qu'ils font 20.5h mais sont inscrit à seulement 5 crédits. Francis Brousseau mentionne que ce sujet est récurrent et qu'il a déjà fait partie des discussions par le passé.

Des cas se présentent également au collégial. La loi mentionne 20h, mais le système calcul par session. On ne peut respecter la loi, car impossible avec le fonctionnement du système.

❖ *Comité des partenaires universitaires*

Dernière rencontre en janvier 2022. Il s'agit d'un comité pour le soutien et le partenariat entre les établissements universitaires.

Une des demandes concerne les formulaires papiers pour les réputés temps plein à remplacer par une version électronique à effectuer dans Contact. Isabelle Dalceggio mentionne qu'il s'agit d'un sujet récurrent et que ceci demanderait beaucoup de changement dans Contact.

Le 2^e point discuté concerne la possibilité de changer l'établissement, rendre le tout plus facile.

Isabelle D. mentionne que les sujets peuvent lui être transmis en tout temps. Aucune rencontre prévue prochainement.

❖ *Comité des partenaires collégiaux*

Dernière rencontre en avril 2021. Il s'agit d'un comité pour le soutien et le partenariat entre les établissements collégiaux.

Patricia Arnold mentionne les points discutés dans ce comité :

- 60h durant la session d'été
- Réponse contradictoire sur la ligne partenaire – formation
- Formation continue qui engendre des CRS difficiles
- Contrainte d'offre de cours
- Obtenir la liste des responsables des Cégep à jour. Présentement, les établissements ne mettent pas les informations à jour, donc difficile d'obtenir cette liste.
- Délais de traitement problématique (6 semaines) pour les formulaires 1071- Situation familiale particulière

- Conséquences de la fermeture de cycle, étudiants mal informés, augmentation des demandes de révision qui alourdi le processus
- Proposition de formations en ligne concernant la fermeture de cycle durant ces périodes

❖ *Comité des demandes dérogatoires*

Yan a obtenu l'autorisation de faire le rapport du comité des demandes dérogatoires en l'absence de Juliette Perri et Chantal Laliberté.

Yan a pu obtenir les statistiques pour l'année 2021-2022, et ils les présentent aux membres présents lors de l'assemblée. Les statistiques n'étant pas officiellement publiés, elles ne seront pas mentionnées dans ce procès-verbal.

Yan mentionne qu'il y a eu une évolution depuis le passage du secteur de l'accessibilité des plaintes vers les recours de l'aide financière aux études.

Nous avons pu constater une diminution des délais de réponse.

Il y a également eu l'abolition des dates butoirs pour déposer une demande dérogatoire. Yan insiste sur le fait qu'un minimum de 2 jours sont nécessaires pour recevoir les documents et les analyser. Il demande aux membres de ne pas mettre de pression au secrétariat des demandes dérogatoires. Il n'y a aucune garantie que les dossiers soient analysés s'ils sont déposés la semaine précédant les rencontres.

Les membres se questionnent sur la sévérité dans le traitement des dossiers en lien avec les statistiques d'acceptation. Yan explique que les dossiers sont tous analysés individuellement et que ce n'est nullement une question de sévérité. Il donne par exemple le cas d'étudiant démontrant un budget excédentaire qui sera refusé puisque l'étudiant ne fait pas la preuve de son besoin d'aide financière.

Patricia Arnold se questionne puisque dans son souvenir, l'aide supplémentaire versée en dérogation l'était sous forme de bourse. Elle est maintenant versée sous forme de prêts. Quelques membres semblent d'accord avec ce souvenir, d'autres n'ont jamais vu l'aide versée sous forme de bourse.

Elizabeth Perez et Anne Giroux demandent s'il y a des statistiques sur les décisions du ministre versus les décisions du comité. Yan mentionne qu'il n'y en a pas et il ne demandera pas ces statistiques.

Yan insiste sur le fait que le comité donne un avis selon des observations, il ne s'agit pas d'une recommandation.

Suite à la mention de Simon Boucher-Doddridge lors de la rencontre du 17 novembre concernant un poste à combler au sein du comité des demandes dérogatoires, Yong Yang demande de présenter ce poste ainsi que l'engagement à prévoir.

Yan mentionne qu'il s'agit d'un engagement en tant que citoyen pour un mandat d'une durée de 3 ans. Le comité a souvent de la difficulté à avoir quorum, il est donc important d'être présent lors des comités. Le travail demandé a lieu seulement lors des journées de comités. Les rencontres se font généralement en ligne, mais s'il y a plusieurs dossiers, le comité préfère être en présentiel. Les dépenses sont remboursées selon les barèmes du Conseil du trésor.

Marie-Hélène mentionne aux membres qu'il est important de se fier au guide des demandes dérogatoires.

Lily Houde questionne sur la lettre d'appui, s'agit-il d'une lettre de présentation ou un appui. Yan mentionne que la lettre sert surtout à ajouter de l'information supplémentaire que l'étudiant n'aurait pas mentionné dans sa lettre explicative. La lettre d'appui n'a pas de réel rôle d'appui. Ce qui est important dans la lettre, ce sont les éléments significatifs. Il est important d'inciter les étudiants à être explicite dans leur lettre concernant leur situation.

Yong Yang mentionne également la problématique que l'AFE réfère souvent les étudiants en dérogation quand il ne s'agit pas d'un motif pour la dérogation.

❖ CASFAA/ACRAFE

Jamie McDonell de l'Université McGill est représentant de l'AQRAFE à CASFAA.

La prochaine conférence sera présentée au Yukon du 29 au 31 mai 2023.

Jamie explique que CASFAA est l'équivalent de l'AQRAFE mais pour le fédéral. Il y a plusieurs ressources disponibles sur le site en français. Actuellement, on retrouve sur le site un résumé des règles et processus de chaque province, mais c'est seulement offert en anglais. Des travaux sont à prévoir pour que ces résumés soient offerts en français.

Elizabeth Perez est actuellement vice-présidente de CASFAA.

Pause 15 minutes

11h00 à 11h15 : Présentation des états financiers de 2021-22 et prévisions budgétaires 2022-23

Pascale Desrochers présente les états financiers pour 2021-2022. Un surplus de 5782.01\$ est présenté. Aucun déboursé effectué en 2021-2022 pour la mise à jour du site internet. Peu de dépenses étant donné les activités à distance.

Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023. Un déficit de 5975.05\$ est prévu. Le colloque de novembre en présentiel ainsi que les frais estimés pour la mise à jour du site internet occasionnent ce déficit prévu pour l'année.

Pascale confirme que le solde bancaire au 15 novembre 2022 est de 20 392.79\$. Un revenu de cotisation de 1000\$ est attendu ainsi que 1500\$ de dépenses pour le colloque. Le solde bancaire prévu est de 22 892.79\$.

Joanne Diwan demande si l'exécutif souhaite garder une réserve de 22 000\$ au compte. Yan répond que c'est aux membres de décider des activités à réaliser avec ce montant.

L'AQRAFE est actuellement composée de membres provenant de 15 universités et 28 Cégeps/collèges.

Pour CASFAA, prévoir dans le budget une traduction pour l'AFE Québec.

Les membres ne demandent pas le vote officiel.

Yong Yang propose les états financiers et les prévisions.

Joanne Diwan seconde.

Mis en annexe au procès-verbal document de Pascale.

11h15 à 11h45 : Élections des officiers du comité exécutif de l'AQRAFE

- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Yan Martel de l'UQTR propose Isabelle Dalceggio à titre de présidente d'élection et Suzanne Méthé du Cégep de St-Jean sur le richelieu seconde. Isabelle Dalceggio accepte.

Yan Martel de l'UQTR propose Isabelle Rousseau à titre de secrétaire d'élection et Elizabeth Perez de l'Université de Montréal seconde. Isabelle Rousseau accepte.

Yan Martel présente les postes ouverts pour un mandat de deux ans.

Poste à la Présidence

Aucune candidature n'a été soumise auparavant.

Patricia Arnold propose Yan Martel

Lily Houde propose Isabelle Dalceggio

Isabelle Dalceggio remercie les membres pour la confiance accordée, mais décline cette proposition.

Yan Martel accepte d'honorer un second mandat et informe les membres qu'il s'agit de son dernier mandat à la présidence. Il est élu par acclamation.

VP aux finances

Aucune candidature n'a été soumise auparavant.

Francis Brousseau propose Pascale Desrochers

Pascale Desrochers accepte le poste et elle est élue par acclamation.

VP aux affaires collégiales

Aucune candidature n'a été soumise auparavant.

Isabelle Dalceggio explique les rôles associés à ce poste.

Suzanne Méthé propose Chantal de Beaumont

Anne Giroux propose Diane Thériault

Elizabeth Perez propose Yvonne Dudley

Anne Giroux propose Lily Houde

Diane Thériault, Yvonne Dudley et Lily Houde déclinent cette proposition.

Chantal de Beaumont accepte le poste et elle est élue par acclamation.

Nouveau poste VP bourses et accessibilité financière

Aucune candidature n'a été soumise auparavant.

Anne Giroux propose Guy Epassy.

Suzanne Méthé propose Yong Yang.

Lily Houde propose Wilner Élie.

Yong Yang ainsi que Lily Houde déclinent la proposition.

Guy Epassy accepte le poste de VP bourses et accessibilité financière et est élu par acclamation.

Yan Martel présente le poste ouvert pour un mandat d'un an.

Poste VP au réseautage et à la formation

Aucune candidature n'a été soumise auparavant.

Isabelle Dalceggio explique les rôles associés à ce poste.

Patricia Arnold propose Lily Houde.

Chantal de Beaumont propose Marie-Hélène Bédard.

Suzanne Méthé propose Joëlle Leblanc.

Viviane Martel propose Nancy Gauvin.

Elizabeth Perez propose Vittoria Catania.

Lily Houde propose Viviane Martel.

Lily Houde, Marie-Hélène Bédard, Joëlle Leblanc, Vittoria Catania et Viviane Martel déclinent la proposition.

Nancy Gauvin accepte la proposition et elle est élue par acclamation.

Patricia Arnold propose la levée de l'élection

Chantal Noël seconde la proposition

Mandat de deux ans

- Présidence – Yan Martel
- Vice-présidence aux finances - Pascale Desrochers
- Vice-présidence aux affaires collégiales - Chantal de Beaumont
- Vice-présidence bourses et accessibilité financière - Guy Epassy

Mandat d'un an

- Vice-présidence au réseautage et à la formation- Nancy Gauvin

11h45 : Varia

Francis Brousseau propose de retirer le poste de président sortant au sein de l'exécutif.

Elizabeth Perez propose de limiter la durée du mandat du président sortant.

Le comité analysera ce qui est fait dans d'autres organisations.

Joanne Diwan mentionne l'importance d'approcher de potentiels futurs présidents.

Lily Houde demande s'il serait possible d'élargir l'admissibilité des membres au secondaire professionnel.

Yan Martel mentionne que si ces personnes ont un intérêt, ils peuvent nous le démontrer.

Lily Houde offre une mention d'honneur au comité exécutif pour l'événement.

12h00 : Levée d'assemblée

Viviane Martel propose la levée de l'assemblée et Wilner Élie seconde la levée de l'assemblée.

Annexes

AQRAFE	
Prévisions budgétaires 2022-2023	
REVENUS	
Revenus de cotisations	5 200,00 \$
DÉPENSES	
Frais - Colloque novembre 2022 (locations-repas-conférencier-cocktail)**	7 500,00 \$
Frais généraux - Conférence CASFAA	0,00 \$
Frais de mise à jour - Site Internet	3 500,00 \$
Frais de gestion - Site Internet	175,05 \$
Frais autres	0,00 \$
Total des dépenses	11 175,05 \$
Surplus/Déficit prévu	-5 975,05 \$
Conciliation bancaire	
<i>Solde bancaire au 15 novembre 2022</i>	20 392,79 \$
+ Revenus de cotisations à venir	1 000,00 \$
- Frais de colloque résiduels à payer	-1 500,00 \$
<i>Solde bancaire prévu</i>	<i>22 892,79 \$</i>
PLACEMENT CIBC	6 171,64 \$

AQRAFE	
États financiers 2021-2022	
REVENUS	
Revenus de cotisations	6 100,00 \$
DÉPENSES	
Frais conférencier - Assemblée générale - Automne	47,13 \$
Frais de mise à jour - Site Internet	0,00 \$
Frais de gestion - Site Internet	169,78 \$
Frais autres (cadeau)	101,08 \$
Total des dépenses	317,99 \$
Surplus/Déficit prévu	5 782,01 \$
<i>Solde bancaire au 30 juin 2021</i>	21 376,81 \$
<i>Placement CIBC</i>	6 120,20 \$